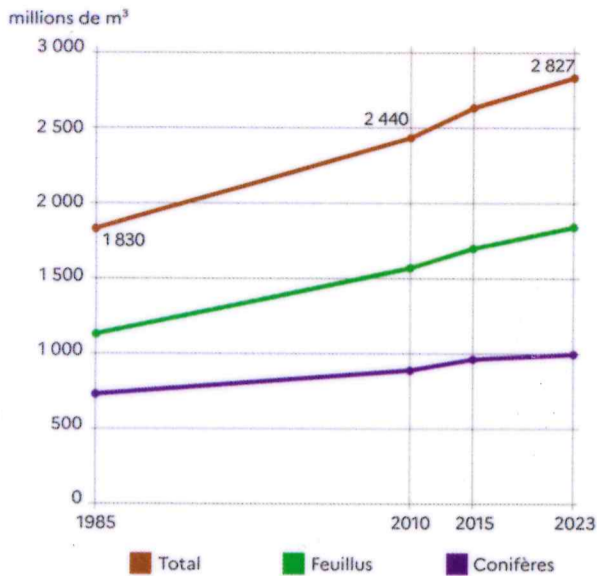


LA FILIERE BIOMASSE COMBUSTIBLE



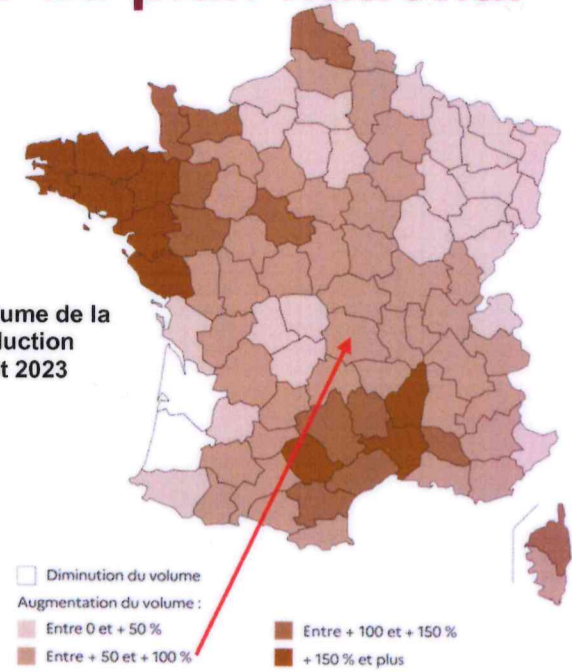
Eléments d'information sur la ressource en bois au plan national

Évolution du volume de bois total, de feuillus et de conifères, durant les trente dernières années



Depuis plus d'un siècle, la superficie forestière métropolitaine augmente d'environ 90 000 ha par an (soit neuf fois la superficie de Paris).

Variation du volume de la forêt de production entre 1985 et 2023

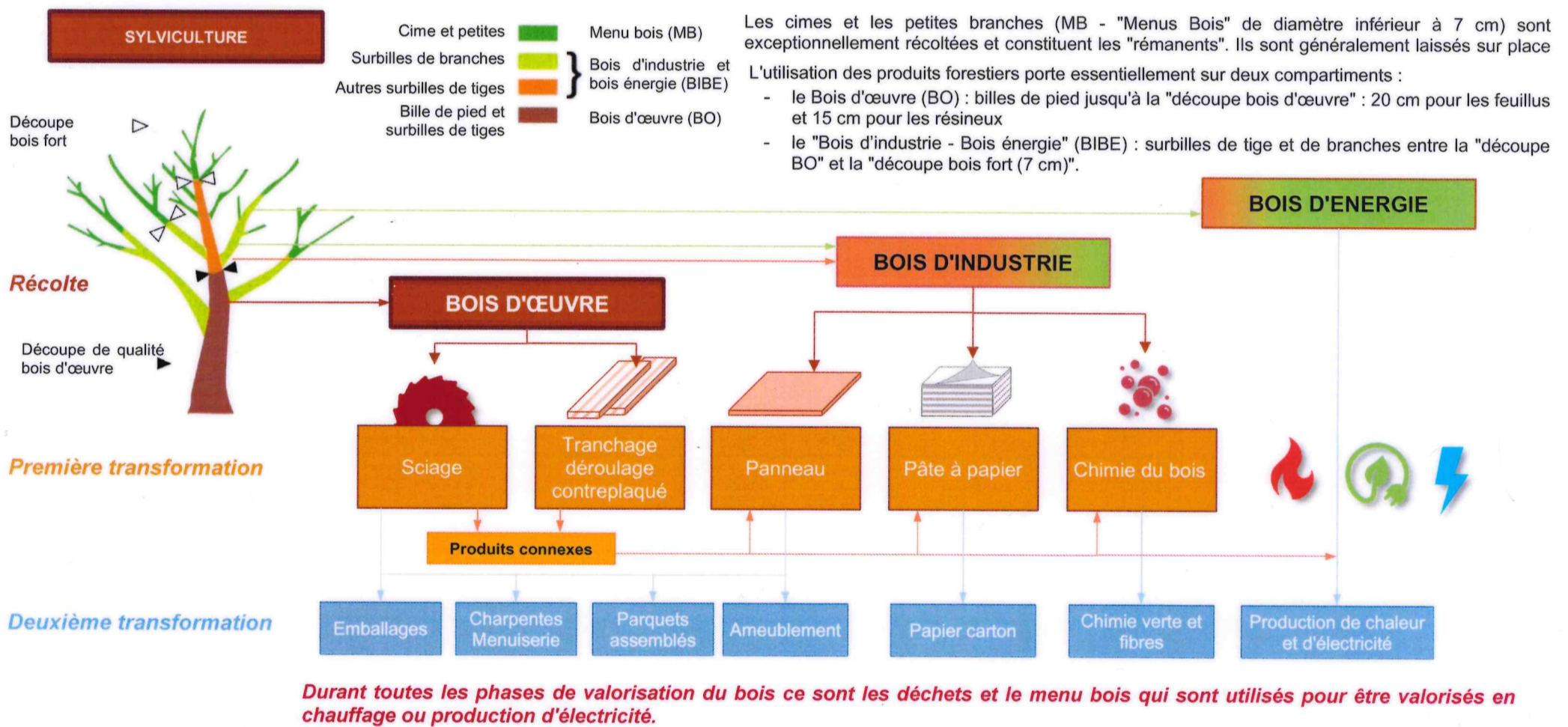


Cela dit, si on compare deux périodes :
2005→2013
2014→2022
on observe →

- Une baisse de la croissance de la forêt (-4%)
- Une hausse de la mortalité (+100%)
- Une hausse des prélèvements (+13%)

Source : <https://www.ign.fr/reperes/la-foret-francaise-en-2024>

La filière forêt-bois



Le saviez-vous ?

Un poêle labellisé Flamme Verte 7* rejette 10 fois moins de particules qu'un appareil acheté il y a 20 ans.

Le bois énergie est la première énergie renouvelable en France (33% de la consommation d'énergie primaire renouvelable en 2022).

La filière bois énergie nécessite 3 à 4 fois plus d'emplois par rapport aux énergies conventionnelles.

Eléments économiques Coût du MWh produit*

66 – 130 €TTC/MWh (particulier poêle bûches)
120 – 150 €HT/MWh (particulier poêle granulés)

126 – 148 €HT/MWh
(collectif – tertiaire < 500 kW au pellets)

60 – 96 €HT/MWh
(collectif – tertiaire 500kW → 1 000kW plaquettes forestières)

Coût complet des autres énergies pour les particuliers :
gaz naturel 260 €TTC - fioul 380 €TTC
électricité (pompe à chaleur air/air) 220 €TTC

* Coût complet de l'énergie en 2023 sur la durée de vie des équipements - source ADEME / actualisation Axenne

Unité : 1 kWh = 1 kilowatt heure = énergie consommée ou produite par un appareil d'une puissance de 1 000 watts pendant une heure
1 MWh = 1 mégawatt heure = 1 000 kWh

Regroupement de bâtiments pour des réseaux de chaleur ou bâtiment isolé pour une chaudière bois

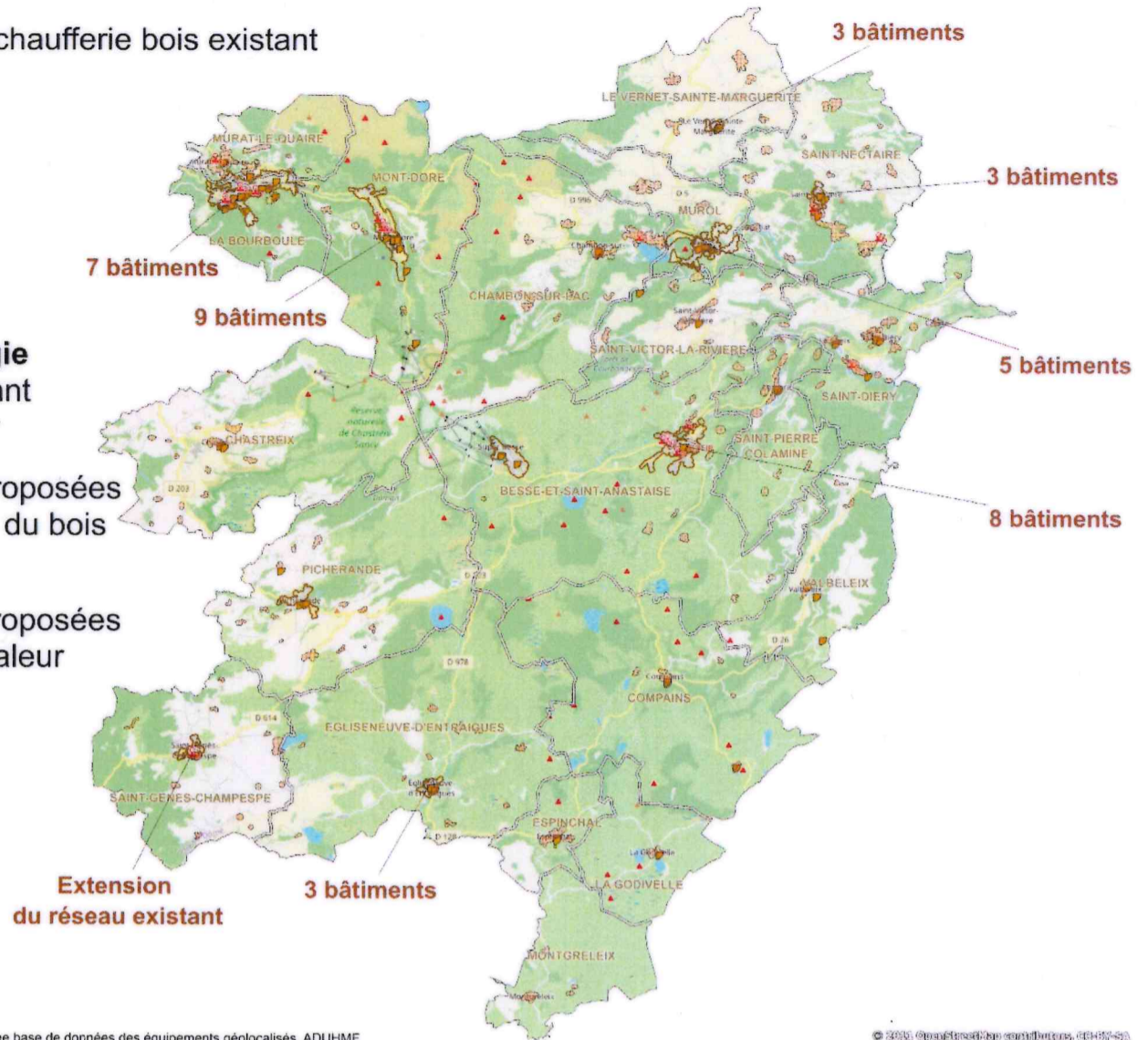
- Mairie
- Ecole, collège, lycée
- Agence postale
- Maison de retraite
- Foyers d'hébergement
- Etc.

Installations existantes

- Réseau de chaleur ou chaufferie bois existant

Potentiel pour des installations au bois énergie

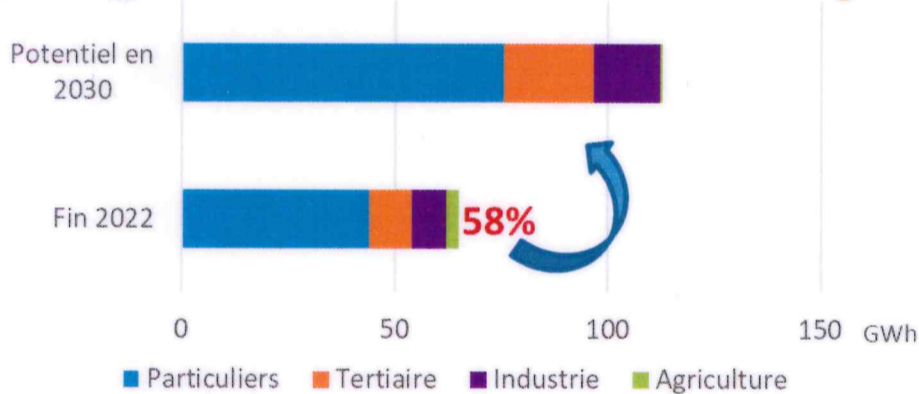
- Bâtiments tertiaires ayant des besoins de chaleur
- Zones d'accélération proposées pour le développement du bois énergie
- Zones d'accélération proposées pour les réseaux de chaleur



Source : IGN BDTopo, Insee base de données des équipements géolocalisés, ADUHME

© 2021 Opérateur de chaleur collectif, CC BY-SA

Potentiel théorique d'installations bois énergie sur la CC Massif du Sancy



À fin 2022, le bois énergie est principalement utilisé par les particuliers qui l'utilisent en base pour se chauffer et également en appoint d'un autre mode de chauffage. On compte aussi de nombreuses chaudières dans le tertiaire et une utilisation de la biomasse dans l'industrie. De nombreuses maisons actuellement chauffées au fioul et au gaz propane pourraient avantageusement utiliser le bois pour réduire leur facture énergétique et les émissions de CO₂. Les réseaux de chaleur en réflexion vont également permettre de mobiliser ce potentiel supplémentaire.

La diversité des équipements et des puissances mises en jeu



Intérêt du bois énergie

Le bois énergie bénéficie d'atouts indéniables, qui doivent inciter à son développement et à une meilleure utilisation de cette ressource :

- un bilan neutre vis-à-vis des gaz à effet de serre : conventionnellement, l'utilisation de la biomasse est considérée comme neutre du point de vue des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) puisque sa combustion émet autant de CO₂ qu'elle n'en a absorbé au cours de sa croissance.
- le développement d'une filière bois locale structurée entraîne toute une économie qui bénéficie à tous les acteurs (haies bocagères, filière pour la construction bois et les produits biosourcés, affouage, etc.),
- le volume de bois vivant présent dans les forêts du Puy-de-Dôme s'élève à 71 000 000 m³, ce qui en fait le deuxième département en métropole pour la ressource.
- les progrès techniques et la diffusion massive des matériels ont permis une baisse des coûts d'investissement, une baisse des émissions de particules fines et une amélioration du rendement et du confort pour les utilisateurs (les poêles à granulés sont très faciles à utiliser).

Objectifs nationaux et régionaux

National 2023	AUVERGNE RHÔNE-ALPES 2015 (bois collectif)	CC Massif du Sancy en 2022
106 337 GWh	13 900 GWh	65 GWh
↓ x 1,13	↓ x 1,4	↓ x 1,3
Objectif National 2030 (PPE projet seuil bas)	AUVERGNE RHÔNE-ALPES 2030 (SRADDET)	CC Massif du Sancy en 2030
120 000 GWh	19 900 GWh	85 GWh

Unité : 1 GWh = 1 gigawatt heure = 1 000 MWh = 1 000 000 kWh